

ADDENDA

ENTRE

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

ci-après appelée l'« **Université** »

ET

**LE SYNDICAT DES PROFESSEURS ET
PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ DU
QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES**

ci-après appelé le « **Syndicat** »

(ci-après appelés collectivement les
« **Parties** »)

**À LA LETTRE D'ENTENTE RELATIVE À UN PROJET PILOTE POUR LA
NOMINATION DE VICE-DOYENS À LA RECHERCHE**

CONSIDÉRANT *la Lettre d'entente relative à un projet pilote pour la nomination de vice-doyens à la recherche* signée par les Parties le 21 novembre 2019 (ci-après la « **Lettre d'entente** »);

CONSIDÉRANT les discussions intervenues entre les Parties.

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

- 1) Le préambule fait partie intégrante du présent addenda;
- 2) Le troisième paragraphe de la Lettre d'entente aurait dû se lire comme suit :

« 3) *Le présent projet pilote est valide jusqu'au 31 mai ~~2024~~ 2022; »*

EN FOI DE QUOI, LES PARTIES ONT SIGNÉ.

**LE SYNDICAT DES
PROFESSEURS ET DES
PROFESSEURES DE
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À
TROIS-RIVIÈRES**

**L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À
TROIS-RIVIÈRES**

M. Gilles Bronchti
Président

M. Olivier Malo
Vice-recteur aux ressources
humaines

M. Andréa Bertolo
Vice-président aux affaires
syndicales

M. Mathieu Desjardins
Directeur du Service des ressources
humaines

Mme Marty Laforest
Vice-présidente aux relations de
travail

M. Ghislain Samson
Doyen du Décanat de la gestion
académique des affaires
professorales

Mme Houda Souissi
Directrice du Service des relations de
travail